

Projet 2016

Quels sont les effets de la transition énergétique, de la transition numérique et du chômage sur le vivre ensemble et quel modèle de développement alternatif proposer en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon?

Cadre général

La surexploitation des ressources naturelles, la transformation profonde de la société par le numérique et le chômage de masse nous entraînent vers une situation explosive qui nécessite un renouvellement de notre modèle de développement. Aussi pour l'année 2016, Montpellier 2020 se saisira de la question du vivre-ensemble dans les territoires de la Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Nous menerons une réflexion sur une alternative durable, capable de réconcilier progrès et humanisme dans nos territoires et qui débouchera nécessairement sur des propositions concrètes. Nous projetons de travailler en lien avec le Conseil de Développement de la Métropole de Montpellier, celui de la Métropole de Toulouse et le CESER. Ce travail à l'attention de nos collectivités sera élaboré autour de trois axes qui structureront une société durable :

- (i) La transition énergétique
- (ii) La transition numérique
- (iii) L'emploi, l'entreprise et l'économie.

Cadre de notre réflexion

Notre époque connaît des avancées technologiques gigantesques. La puissance de nos techniques d'information et de communication donne le vertige. Elles démultiplient les potentialités économiques, culturelles ou encore politiques. Les réseaux sociaux dédoublent le territoire géographique. Ils dessinent un territoire virtuel dont la réalité n'échappe nullement aux jeunes. Par leurs interactions, ils déconstruisent et reconstruisent des systèmes de valeurs à travers le monde, y déploient toute leur inventivité et créent de nouveaux rapports socio-culturels avec leur espace géographique.

A ce champ des possibles fait face un environnement de désastres qui nous tétanise. Notre environnement naturel massacré au nom de la sacro-sainte industrie, les catastrophes naturelles pour tous, le chômage de masse (17% en région), le déclassement social (la majorité des languedociens éligibles à un logement social), l'enrichissement indécent d'une infime partie de la population, l'ubérisation, l'accélération des changements sont autant de motifs d'un sentiment général d'insécurité qui atteint des niveaux paroxysmiques avec le terrorisme et l'afflux des réfugiés.

Un point commun aux deux situations : la démesure. La démesure de l'exploitation des ressources, de l'hyper connectivité, de groupes industriels massifs qui désespèrent les uns et enthousiasment les autres. Quelle ligne de crête peuvent emprunter les acteurs publics entre une population désespérée, des ressources raréfiées et l'accélération spectaculaire du temps, pour définir et organiser leurs actions?

Notre réflexion s'inscrira, au moins pour partie, dans le fil de l'accord de Paris de décembre dernier. La COP21 a mis en lumière un consensus mondial sur l'urgence d'un engagement fort sur la voie du renouvellement de nos modes de vie.

Nous nous interrogerons sur les effets produits par la transition énergétique, la transition numérique et le chômage de masse sur notre vivre-ensemble. Quelle traduction locale donner à une économie bas-carbone et au développement urbain résilient? Dans un monde à faible croissance économique, quel sens donner aux mots *travail*, *emploi*, *richesse* entre autres? Quels critères d'évaluation de la productivité? Quel peut être l'échelon institutionnel le plus pertinent, la bonne échelle technologique, le bon périmètre géographique pour construire des solutions localement et durablement?

Suites à nos réflexions, nous formulerons des propositions concrètes de stratégie, de méthodologie et d'actions pour renouer avec notre cohésion sociale en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Elles feront l'objet d'une note de synthèse, à l'adresse des acteurs publics.

Organisation

1. Le projet sera mené par des groupes thématiques, un groupe de synthèse et un coordonnateur administratif.
2. Les trois groupes de travail selon les thèmes listés au paragraphe "Cadre général" sont autonomes et peuvent associer tous partenaires jugés pertinents.
3. Les travaux sont animés par un expert et un rapporteur assurera le secrétariat technique.
4. Le travail attendu est le rapport final des travaux du groupe.
5. Une séance de travail sera organisée pour effectuer une relecture/correction commune de tous les rapports. La version corrigée et adoptée lors de cette séance constituera la version finale. Elles seront transmises au groupe de synthèse.
6. Le groupe de synthèse préparera une note concise à destination des institutions pré-citées.
7. Mise en route du process de publication de l'ensemble des travaux pour une large diffusion.

Moyens à disposition

Les personnes mobilisées à ce stade se répartissent comme suit :

| Groupes | Animateur | Rapporteur | Participants |
|---------------------------------------|----------------------|------------------------|---|
| Transition énergétique | Pr Jacques Percebois | Véni Michel | Valérie Monnier-Mangué, Gilbert Gurfinkel, Ademe* |
| Transition numérique | Katia Vidic* | Stéphanie Delaunay | Jean Mailet, Gilles Abikanlou* , Alternatiba* |
| Emploi, entreprise et économie | Jean Matouk* | Jean-Paul Boré* | Marie-Térèse Mercier* |
| Synthèse | Daniel Constantin | Gérard Dorival | |
| Coordonnateur administratif | Jean-Luc Wolf | | |
| Superviseur Général | Claude Neuschwander | | |

***Les personnes figurant en rouge sont pressenties; mais n'ont pas encore donné leur accord.**

Livrables

Les structures qui seront privilégiées dans la transmission de la synthèse de nos travaux seront le CESER de la Région MPLR et la structure de liaison des deux Conseil de Développement (Codev) des deux métropoles. Le groupe de synthèse proposera le meilleur format à cet effet aux groupes thématiques.

1. Un document n'excédant pas 15 pages sera remis par chaque groupe au groupe de synthèse. Il comprendra un volet stratégie résultant de notre cadre de réflexion et un volet programmatique (méthodologie, calendrier, ...).

2. Le groupe de synthèse produira un fascicule comprenant une note de synthèse d'une dizaine de page et en annexe les rapports de groupe et tout autre document susceptible d'éclairer les propositions.

Calendrier 2016

Les échéances ci-dessous sont données à titre indicatif. Elles seront ajustées en fonction des agendas des rapporteurs et/ou animateurs.

1. 29 février – finalisation des équipes thématiques
2. 29 février – transmission du planning détaillé de l'ensemble des groupes, par JL Wolf
3. 1er juillet – séminaire de relecture/corrections des productions des trois groupes et transmission des rapports au groupe de synthèse
4. 31 juillet – Note de synthèse
5. 15 septembre – maquette de fascicule à destination des acteurs locaux
6. Date à fixer avec le CESER– Séminaire de Narbonne. Ce sera l'occasion d'élargir la réflexion ainsi engagée aux « think tanks » de Nîmes et de Toulouse, entre autres et de donner un éclairage public à ces travaux.